



Conseil
CITOYEN
VANDOEUVRE

1 place de Trêves – Les Hérons
54503 Vandoeuvre-les-Nancy Cédex

Tél : 09 84 48 52 89

Site internet :

www.conseilcitoyenvandoeuvre.org

Mél : contact@conseilcitoyenvandoeuvre.org

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 5/02/2020 A LA PAGODE

Membres du CCV présents : Odette EL HAKIMI – Anne-Marie GRANDPRE – Mohamed IKSI – Jacques LEMASSON – Anne-Marie MARTIN – Marie-Line NEOLA – Rama RAMOELINTSALAMA – Gilles SANDT

Habitants : Josette VANDAS et Jean-Louis LAM – Myan et Imane MAHMOUD – Marine HABERTICH – Abderrahim NAOUMI – Abdallah BENHEMINE – Smaïn BENHEMINE – Nadia LAASRI

Mairie de Vandoeuvre : Nadia TABYAK (agent de développement social et urbain)

MJC Nomade : Jean-Bernard LABONNE

Invité autres CC Métropole : Guy REPI (Conseil Citoyen Plateau de Haye-Nancy-Maxéville)

Cette réunion a pour but de recueillir des témoignages de discrimination, afin de pouvoir réunir de la matière pour notre colloque du 18/04/2020 sur ce thème. Elle est destinée à tous les habitants du quartier prioritaire. Une campagne d’affichage sur les portes d’entrée d’immeuble a été menée dans la semaine qui précède cette séance.

Tout d’abord, Mohamed IKSI rappelle le rôle des Conseils Citoyens (garantir la parole des habitants, recenser les problèmes pour les prévenir) qui interviennent dans le cadre des contrats de ville dans chaque quartier prioritaire en politique de la ville.

Les Conseillers Citoyens interviennent dans de nombreux domaines. Ils sont les intermédiaires entre les habitants et l’Etat. Les habitants deviennent acteurs et non plus spectateurs de ce qui se passe dans leurs quartiers. Les Conseillers Citoyens sont souvent sur le terrain pour rencontrer et discuter avec les habitants. Notre projet du 18/04/2020 est là pour offrir la parole aux habitants. Dans nos discussions avec les habitants, ce que ceux-ci attendent la plupart du temps c’est « le respect ».

Notre constat quand on parle de discriminations, ce sont souvent les organismes, les professionnels, les acteurs locaux qui en parlent entre eux, mais les habitants sont plus ou moins laissés de côté, résultat : repli sur soi, isolement du côté de la population.

Mohamed IKSI présente ensuite dans son ensemble le projet du 18/04/2020, à savoir réunir tous les quartiers prioritaires en politique de la ville de la Métropole autour de leurs Conseils Citoyens pour montrer que ce sont les habitants qui s'expriment et non les organismes. Des questionnaires ont été distribués, nous travaillons avec divers partenaires pour écouter et voir ce qu'ils pensent de ce thème-là. Ce colloque ce ne sont pas les organismes officiels qui le préparent, mais les habitants par le biais de leurs Conseils Citoyens.

Si les habitants ne réagissent pas, les Conseils Citoyens seront amenés à disparaître, ce qui est déjà le cas à certains endroits.

Le colloque sera seulement un début, une ouverture pour trois ans de travail consacrés à la discrimination. Le Conseil Citoyen est une force pour tenter de faire bouger les mentalités, aider les habitants à avoir leur place dans les décisions. Le Conseil Citoyen est ouvert à tous les habitants.

Pour un meilleur vivre ensemble, une meilleure justice, une meilleure égalité, le rôle du Conseil Citoyen est très important.

Après une présentation rapide des membres du Conseil Citoyen, le débat est lancé avec la salle et voici les principales réactions des habitants :

✓ - Demande sur la « Cellule de discrimination » mis en place il y a quelques années par la Préfecture. Cette cellule a-t-elle encore une activité ?

✓ - la plus forte discrimination qui existe est celle liée au travail. A-t-on des statistiques précises à ce sujet sur le quartier de Vandoeuvre. Il faut réfléchir à la façon de sortir de là. Les jeunes n'ont pas beaucoup de diplôme et sont les premiers touchés par ce fléau. Les contrats aidés sont limités.

✓ - Certains professionnels ont des codes lors des entretiens pour indiquer si la personne qui postule pour un emploi est d'origine étrangère.

✓ - Pendant la scolarité, les jeunes ne trouvent pas de stage, car souvent ils n'ont pas de carnet d'adresse. Il y a une réflexion à mener à ce sujet. Les élèves du lycée Cyfflé habitant à Vandoeuvre dans le quartier prioritaire ont du mal à trouver un stage.

✓ - L'entrée en boîte de nuit quand on est un peu « basané » se fait difficilement.

✓ - Paiement des charges demandé rapidement par l'intermédiaire d'un huissier à un habitant d'un immeuble « standing », à cause de la couleur de peau

✓ - Les stages en fac sont aussi difficiles à trouver que pour les collégiens, mais là à cause du voile pour les femmes. Une personne présente a été obligée d'aller à l'étranger, parce qu'en France impossible d'avoir un stage car elle était voilée. Sur facebook à l'heure actuelle, il y a un groupe où les jeunes filles sont désespérées parce qu'elles ne trouvent pas un seul stage. Cette personne a été refusée en entrée de master à cause du foulard. Elle a été voir le

défenseur des droits, mais elle n'avait pas assez de preuves. On l'a informé qu'elle pouvait porter plainte, mais deux ans de procédure !!! Elle ne pouvait pas attendre deux ans. Il faudrait un intermédiaire pour faire le lien entre la personne discriminée et le service ou l'organisme qui discrimine. Est-ce que le Conseil Citoyen pourrait être cette personne intermédiaire ? Il faudrait également faire une plate-forme de recherche de stages avec des CV anonymes.

✓ - L'environnement peut être très nocif, car à force de subir des discriminations, et de voir ses parents ou sa famille discriminée, on ne fait plus d'effort.

✓ - L'Education Nationale a une part de responsabilité dans les problèmes discriminatoires. On n'apprend pas aux enfants, dès le plus jeune âge, que la population française est faite de personnes différentes, pas toutes blanches de souche. En présence d'un noir, ils ont l'impression qu'il est là depuis peu de temps. Depuis le temps que la France reçoit des migrations d'Afrique, du magreb, etc..., c'est incroyable. Même les habitants des DOM/TOM ne sont pas considérés comme Français, ils n'ont pas de racines en France, ils sont étrangers... Il y a plus de chance de passer pour une nationale en Angleterre, par exemple. En France, on demande toujours l'origine. Après on reproche aux gens de ne pas vouloir s'intégrer.

✓ - Un adolescent de 14 ans, trisomique, s'est fait voler sa casquette de marque, et c'est lui qui s'est fait arrêter par la police municipale, et non le voleur. Il a passé trois mois en prison.

✓ - Il ne faut pas dire non plus que les gens ne font rien pour se défendre. Ne pas oublier la « marche pour l'égalité » de 1983 contre les discriminations, les émeutes à Paris en 2015. Il y a un malaise qui couve et qui va exploser et c'est cela qu'il faut éviter. Il faut que les pouvoirs publics se rendent compte de cette situation.

✓ - Suite au coronavirus, il commence à y avoir une discrimination concernant la population asiatique, notamment au niveau des commerçants. Certaines personnes n'attendaient que cela pour discriminer. Cela devient une excuse.

✓ - Les personnes devraient être choisies uniquement pour leurs compétences et non pour leur apparence. La discrimination peut aller très loin, si on est une femme, personne de couleur, une religion affichée ou pas, si on ne correspond pas à des critères de beauté. Cela mérite réflexion et des propositions très simples peuvent être faites pour éviter les discriminations (CV anonyme, entretien tél).

✓ - CV anonyme, d'accord, mais il y a bien un moment où l'on se présente, et là cela ne passe pas.

✓ - Dans certaines écoles, on refuse l'entrée des parents qui viennent chercher leurs enfants, à cause du voile. Ce ne sont pas des cas isolés.

✓ - Il ne faut surtout pas hésiter à faire valoir ses droits, ne pas se cacher derrière une loi qui n'existe pas. Il ne faut pas non plus faire une généralisation

✓ - Poème écrit et déclamé par une spectatrice : « noir ou blanc, chacun sa couleur, même place au soleil, terriens, nous sommes tous des terriens »

✓ - Santé – Soins médicaux accordés aux sans papier - Cela s'est passé à l'hôpital central. La situation et l'accueil est désastreuse. Les gens doivent venir à 8 h, dans le froid, notamment une dame avec un enfant de 3 ans. Ils ont été bousculés par la coordonnatrice. Le médecin a prescrit une écho pour un patient. La personne qui fait la coordination n'a rien voulu savoir pour la faire. « C'est pas comme cela qu'on fonctionne, c'est nous qui dirigeons ». La personne qui témoignait devait être recontactée par les services auquel il s'est plaint et ne l'a jamais été.

✓ - L'aide médicale aux sans-papiers. Certains politiciens ont demandé la suppression de l'AME. Le dispositif pour avoir cette aide a été renforcé. C'est très compliqué maintenant. Pour les sans papier, afin d'avoir la carte santé, il faut compter 3 mois pour obtenir ne serait-ce que les formulaires. Avant on signait les papiers sur le comptoir et c'était l'ARS qui les fournissait. Or l'étape avec l'ARS a été supprimée. Pour les sans-papier gravement malade, cela devient impossible d'être soigné.

✓ - La France commence à perdre ses valeurs. Il y a des fois où l'on ne peut pas parler de discriminations, ni de racisme, parce qu'on n'a pas les preuves de cette infraction, de la même façon que pour le harcèlement.

✓ - Les jeunes dans les quartiers souffrent aussi de voir leurs parents discriminés. La souffrance induit des comportements qui peuvent aller jusqu'à la révolte. Il y a une révolte permanente.

✓ - Depuis l'installation des CC, y a-t-il des résultats palpables en matière de discrimination ?

✓ - Pour l'adoption d'un mineur en France, il faut aller faire la déclaration à la Préfecture. A Nancy, ce n'est possible que le mercredi matin. Il faut se présenter à 6 h du matin pour faire la queue pour avoir un ticket pour pouvoir espérer passer à 8 ou 9 h. Une fois en arrivant à 9 h, l'usager est passé seulement à 13 h, avec un enfant qui doit également patienter tout ce temps. La Préfecture ne donne pas de rendez-vous.

✓ - Lors du colloque, il faut parler de toutes les discriminations, y compris celle du portefeuille (précarité)

✓ - En classe, la collègue d'une habitante, sortant du centre psychiatrique où elle était car en dépression, a repris son poste car elle était guérie. Or, le directeur avait briffé les collègues en disant : « celle-là elle est folle, il ne faut pas lui adresser la parole ». La majorité des collègues se sont détournée d'elle, je suis la seule qui a été la voir. J'ai trouvé cela lamentable.

✓ - Il est important que les parents éduquent les enfants pour qu'il n'y ait plus de racisme, apprendre la politesse, le respect de l'autre, etc...

✓ - Procès avec la Poste qui avait refusé quelqu'un d'un peu ronde. La Poste avait été condamnée. Les femmes fortes sont toujours discriminées pour l'emploi, notamment pour des postes d' « hôtesse d'accueil ». La société véhicule toujours certains critères de « beauté ».

Le Président,
Mohamed IKSI

La Secrétaire,
Anne-Marie GRANDPRE